

Le 10 janvier 2022

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue le lundi 10 janvier à 19h00. La séance a lieu exceptionnellement à huis clos, par visioconférence.

PRÉSENCES PAR VISIOCONFÉRENCE

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et conseillers: Laurie-Ann Foucrault, Tanya Garrick Rhicard, Rose Lawlor, Laurent Marchal, Marcus Flynn, et Robert Young tous formant quorum sous la présidence du maire.

Assistent également à la séance, par visioconférence, la directrice générale greffière-trésorière par intérim, Brigitte Riendeau.

*Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement

ABSENCE

Aucune

22-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel présenté.

22-01-02 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 13 décembre 2021, soit adopté.

22-01-03 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Laurie-Anne Foucrault, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée spéciale, tenue le 16 décembre 2021, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est possible pour le public de soumettre des questions ou commentaire par écrit à l'hôtel de ville au 12, rue Maple, Stanbridge East, QC J0J 2H0 ou par courriel à stanbridge@axion.ca

➤ Aucune question ni commentaire reçu.

22-01-04 COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que les comptes extraordinaires (signifiés par un astérisque) et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN JANVIER 2022

Total des salaires : 5 579.56\$

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

4736*	Atelier et découpage Bourgea 2014 inc.	Remplace cheque # 4652	423.20
4737	Axion		218.09
4738	Peter Beaucage	Mois de décembre	2 128.04
4739	Bell Canada		584.72
4740	Canton de Bedford	Mois de décembre	7 166.68
4741*	André Demers	Mise à jour site web	275.94
4742*	Enviro 5 inc.	Vidange 15 Academy	296.35
4743	Hydro-Québec		992.25
4744*	Natalie Ingalls	Remb.dép / plante pour Nicole / Noël	184.63
4745	Gestim inc.	Inspecteur	1 826.49
4746*	Journal le Saint-Armand	Dons rés. #22-01-09	260.00
4747*	Levitt-Safety	S.I.	4 383.28
4748	Librairie Moderne	Biblio	1 207.56
4749*	Maison de la Famille des Frontières	Dons / res #	200.00
4750*	Laurant Marchal	Remb. dép / biblio	809.46
4751	Mines Seleine	32.10 T.M. de safe-T- salt	3 395.08
4752*	Vox Avocat(e)s inc.	Retainer 2022 res # 21- 10-06	574.88
4753*	PG Solutions inc.	Contrat 2022	10 278.77
4754	Postes Canada	Budget / biblio / calendrier ordures	184.48
4755	Chauffage P.Gosselin inc.		5 779.21
4756	R.I.G.M.R.B.M.	Mois de décembre	1 553.95
4757	Sani-eco inc.	Mois de décembre	654.79
4758	Telus		233.26
4759*	Greg Vaughan	Remb. Dép / réunion budget	67.40
4760*	Ville de Bedford	S.I. / entraide	1 452.00
4761*	Receveur Générale	Assurance-emploi cotisation	6.79
4762*	Ministre du Revenu du Québec	Relevé 1 cotisation	18.38
4763*	Eurovia Québec Construction Inc.	Rés.# 22-01-08 ch. Caleb-Tree	93 666.66

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES PERMIS ÉMIS EN DÉCEMBRE ET RAPPORT ANNUEL 2021

Dépôt des rapports de l'inspecteur, des permis émis en décembre 2021 et le rapport annuel 2021.

- À noter qu'aucun permis n'a été émis en décembre 2021

22-01-05

DÉROGATION MINEURE N° 21-03 – LOT 5 897 319-RUE RIVER

CONSIDÉRANT

la demande de dérogation mineure n° 21-03 déposée par les propriétaires du lot 5 897 319-rue River, Sylvain Dussault et Jennifer Lajoie pour diviser le lot afin d'en faire deux construisible.

- Frontage double du lot 1 de 43,60 m au lieu du 50m prescrit par le Règlement de lotissement #39
- Frontage double du lot 2 de 43,25 m au lieu du 50m prescrit par le Règlement de lotissement #39

- Profondeur moyenne du lot 1 de 57,97 m au lieu du 75m prescrit par le Règlement de lotissement #39
- Profondeur moyenne du lot 2 de 57,91 m au lieu du 75m prescrit par le Règlement de lotissement #39
- Superficie du lot 1 de 1 264,1 m2 au lieu du 2 000 m2 prescrit par le Règlement de lotissement #39
- Superficie du lot 2 de 1 228,7 m2 au lieu du 2 000 m2 prescrit par le Règlement de lotissement #39

CONSIDÉRANT QUE Les lots projetés ne sont pas riverains d'un cours d'eau et n'ont pas de contraintes reliées à la présence d'un cours d'eau

CONSIDÉRANT QUE Les lots projetés sont plus grands que la majorité des lots sur la rue River;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de la dérogation mineure ne causerait aucun préjudice sérieux aux propriétés voisines;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure n° 21-03 soit accordée;

CONSIDÉRANT QUE la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Rob Young, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu unanimement:

- D'accepter la demande de dérogation mineure n°21-03 demandée pour le lot 5 897 319 et autoriser la division pour en faire deux construisibles.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 433- TAUX POUR LES COMPTES DE TAXE MUNICIPALES 2022

La conseillère Tanya Garrick Rhicard donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, elle proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du règlement n° 433 –Taux pour les comptes de taxes municipales 2022.

L'objet de ce règlement est pour fixer le taux d'intérêt et les taux de taxation sur tous les biens-fonds de la municipalité selon le rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2022.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 433 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 433 avait été remise à chacun des membres du conseil le 7 janvier 2022.

22-01-06

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 142 842\$ (dossier 2021-46045-16-0781) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Laurie Anne Foucrault, appuyé par le conseiller Marcus Flynn et résolu unanimement que la municipalité de Stanbridge East informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

22-01-07

RECOMMANDATION DE PAIEMENTS #01 ET ACCEPTATION PROVISOIRE-RÉFECTION DU CHEMIN CALEB-TREE- 2100232

CONSIDÉRANT la recommandation des consultants FNX Innov.en date du 10 décembre 2021;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Tanya Garrick-Rhicard, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu :

- Que le conseil accepte la recommandation de paiements #01 pour les travaux de pavage réalisés sur le chemin Caleb-Tree, jusqu'au 19 novembre 2021;
- Que ce conseil autorise la directrice générale par intérim, Brigitte Riendeau, à signer les documents relatifs à l'acceptation provisoire des ouvrages;
- Que le conseil autorise le paiement à l'entrepreneur générale « **Eurovia Québec construction inc.** » un montant de **93 666.66\$** incluant les taxes, et ce, pour le total du décompte présenté à cette date.

22-01-08

VERSEMENT FINANCEMENT 2022- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE MISSISQUOI

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu de contribuer un montant de \$1,500.00 au Musée Missisquoi pour leur campagne de financement 2022. (Résolution n° 21-11-16 GL# 270259951)

22-01-09

VERSEMENT CONTRIBUTION FINANCIÈRES 2022- JOURNAL LE SAINT-ARMAND

Il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu que le conseil municipal de Stanbridge East contribue un montant de 260\$ au Journal *Le Saint-Armand*.

CORRESPONDANCE

Courriel : Le conseiller Marcus Flynn nous informe qu'il nous a envoyé un courriel plus tôt dans la journée. Comme la plupart des membres du conseil n'ont pas pris connaissance du courriel, il est convenu de reporter à la prochaine séance toute discussion à ce sujet.

FERMETURE BÂTIMENTS MUNICIPAUX -COVID-19

La directrice générale avise le conseil des mesures préventives prise, en soutien aux directives gouvernementales.

- Tous les bâtiments municipaux sont fermés à la population jusqu'à nouvel ordre, les services à la population demeurent fonctionnels par téléphone ou courriel et il est possible de prendre un rendez-vous;
- Les services municipaux offerts à la Bibliothèque et le Centre Communautaire sont suspendus jusqu'à nouvel ordre;

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h37.

Brigitte Riendeau,
Directrice générale greffière-trésorière par intérim

Greg Vaughan, Maire